

Bulletin Oeconomia Humana

Juillet 2011, volume 9, numéro 6

Éphémère mais durable !

C'est l'été ! Montréal danse à son rythme et s'anime d'une multitude d'événements culturels et sportifs. La musique, le rire, la bonne humeur emplissent la ville et les quatre coins de la province. Il est difficile de déterminer le nombre exact de festivals, mais ils seraient plus de 400 à inviter le Québec et ses touristes à la fête. Rien que le Festival de Jazz et les Francofolies ensemble, ce sont plus de mille concerts donnés gratuitement en lieu public. Sans vouloir les réduire à la seule saison de l'été puisqu'ils se conjuguent aussi aux autres saisons, ça gonfle le moral et rassure de voir qu'en 2011, nous sommes toujours capables de dépasser le virtuel et l'individuel pour partager nos émotions, notre esprit critique et surtout nos temps libres autour de manifestations collectives au grand air. Rien de tel qu'un bain de foule et de musique pour se sentir vibrer, se griser. D'ailleurs, selon certains, les festivals sont au Québec ce que sont les terrasses et la place publique du coin à l'Europe...

(<http://www.crop.ca/fr/blog/2010/50/>)

Cet engouement est incontestablement une force du Québec sur la scène touristique internationale et confirme le dynamisme de l'industrie du spectacle. Ainsi, le Regroupement des Événements Majeurs Internationaux (RÉMI) attend plus de cinq millions de spectateurs à l'ensemble de ses 22 événements (Festival de Jazz, Francofolies, Carnaval de Québec, Woodstock en Beauce, Festival Osheaga...). Ces événements généreraient, selon une récente étude, un total de 320,6 M\$ au PIB du pays, offriraient 6233 emplois et 93,4 M\$ de recettes fiscales et parafiscales. Si l'industrie culturelle québécoise est vaillante, elle n'en reste pas moins plurielle et complexe. L'imbrication des activités de création, de diffusion, de production, d'exportation, leurs intégrations dans l'aménagement des villes et dans les politiques publiques ne sont pas des plus linéaires. Les impacts économiques du domaine des arts et de la culture, ses implications dans l'économie tendent à se préciser de manière chiffrée et mesurable, même si on lui connaît toujours et encore son lot de contradictions et de contestations. (Définition même de la culture, économie créative...)

Ce qui a motivé le choix de ce sujet d'éditorial est d'abord d'ordre environnemental. J'ai eu l'opportunité au cours des semaines passées de participer à un événement certes sportif, mais non

moins rassembleur, qui a beaucoup manqué à Montréal durant l'année 2009 et pour lequel le gouvernement fédéral, le Québec, la ville et Tourisme Québec ont fait de nombreux efforts (15 M\$) pour se réconcilier... J'ai donc participé à cet événement non pas en tant que spectatrice, mais bien en tant que "bénévole" pour aider au ramassage et au tri des déchets confiés à un organisme tiers œuvrant à leur récupération maximale. Déjà médusée par la montagne incommensurable de déchets amassés par les bénévoles qui me précédaient, j'ai pénétré dans la salle de presse. J'ai été percutée par la violence de la scène. On aurait dit qu'une catastrophe naturelle avait surpris les journalistes et les attachés de presse en pleine action, laissant éparpillés des centaines de communiqués et dossiers presse (reliés et sur papier glacé dans la plus pure tradition consommatrice), surmontés de bouteilles et canettes à peine entamées, etc. Cela semble très anecdotique, mais c'est symptomatique.

Loin d'attribuer ce laisser-aller environnemental à la seule teneur de l'activité elle-même (la Formule 1 n'est certes pas mon activité de prédilection, mais sa légitimité n'est plus à débattre puisqu'elle en a déjà fait l'objet publiquement), visualiser de manière réelle ce que peut représenter les tonnes de déchets que peut produire un événement fut un électrochoc qui m'a amené à me pencher davantage sur la question et à faire un état des lieux. Quelles sont les avancées en la matière ?

Force est de constater que de nombreux acteurs s'efforcent d'intégrer les principes du développement durable dans la conception et la réalisation d'événements, en amont comme en aval de la manifestation. Si les percées naissantes sont timides et éparses, elles sont néanmoins bien présentes. La teneur durable d'un événement passe, d'une part par la réduction de ses impacts environnementaux, d'autre part par la juste orientation et l'amélioration de ses aboutissements sociaux et économiques. Et cela en regard particulièrement du pouvoir qui réside en leur portée citoyenne, mobilisatrice et éducative. Le choix du site, l'intégration du personnel, les choix de communication responsable, la gestion des fournisseurs, des prestataires et des commanditaires, le choix des matériels, la gestion logistique et des modes de transports, l'amélioration de l'efficience énergétique, la prévention des risques, la prise en compte de la santé, l'intégration locale, la formation et la rétribution des travailleurs et des artistes, l'offre alimentaire, etc. font entre-autres partie des éléments à considérer dans le cadre d'un événement durable.

On peut noter que le caractère durable peut prendre différentes formes lors des événements. On remarque que certains intègrent l'environnement directement dans leur mission. C'est le cas par exemple des écofestivals. D'autres vont mettre plus explicitement en avant la vocation solidaire et/ou sociale, en prônant par exemple un commerce différent dans le respect des populations locales (villages solidaires durant la tenue de l'événement), ou bien État d'urgence (contre l'exclusion sociale), Solidays (contre le sida). Enfin d'autres s'efforcent, tout en gardant leur vocation première, d'incorporer le développement durable dans leurs pratiques.

On trouve des cas inspirants un peu partout dans le monde. On peut ainsi citer le festival des

Vieilles charrues (quatre jours de festivités musicales en Bretagne) (<http://www.vieillescharrues.asso.fr/festival-eco-citoyen-infos-pratiques>) qui, par une politique de réduction de déchets, a réussi à passer de 180 tonnes non valorisées (avant 2007) à 134 tonnes les années suivantes. Le festival LaSemo (Belgique) a, quant à lui, réussi à réduire considérablement ses impacts à grand renfort de gobelets réutilisables, allant jusqu'à proposer aux festivaliers un bracelet permettant de mesurer en temps réel leur empreinte écologique. Plus près, on notera l'effort fait par le festival Juste pour Rire pour inciter à l'utilisation des transports en commun avec une campagne de médiatisation axés sur ceux-ci et son slogan "Méetrobussez-vous au Festival !". On ne parle pas forcément de faire pédaler les festivaliers pour alimenter le groupe électrogène, mais il y a de quoi s'inspirer !

Plus concrètement, l'engagement politique international qu'est l'Agenda 21 de la Culture, initié en 2004 à Barcelone, représente un cadre de référence dans la démarche d'intégration du développement durable dans la sphère culturelle. À ce titre, le bulletin de ce mois-ci, par l'intermédiaire du compte-rendu de Florian Gravouil, nous fait part de sa nécessaire déclinaison à un niveau plus local, celui du Québec.

Sur le plan normatif, deux avancées sont à faire valoir.

Du point de vue international, ISO se penche actuellement sur l'élaboration d'une norme certifiable : ISO 20121. Celle-ci fait suite à la création par la British Standards Institution (BSI) d'une norme nationale (BS 8901) notamment dans le cadre des Jeux Olympiques de Londres 2012. Elle devrait donc voir le jour en 2012, puisqu'elle est au stade de l'enquête par la mise au vote (stade 40.40). Elle visera à promouvoir l'intégration du développement durable dans les critères de l'organisation d'évènements "en adoptant une approche par système de management appelant l'identification des enjeux clés du développement durable comme le choix du lieu, les procédures opérationnelles, la gestion de la chaîne logistique, l'approvisionnement, la communication, le transport, et bien d'autres aspects encore."

Au Québec, la norme BNQ 9700-253 qui a été lancée en 2010 par l'initiative du "Réseau des femmes en environnement" comprend cinq niveaux de certification à travers lesquels un organisateur d'événement peut démontrer son engagement envers une gestion éco-responsable. Et, bonne nouvelle, ils sont désormais au nombre de dix à détenir cette certification.

D'autre part, il est intéressant de noter la naissance, en Europe particulièrement, de labels destinés à l'industrie du spectacle. C'est le cas de la toute nouvelle marque française Prestadd®. (<http://www.prestadd.fr/index.php>) Élaborée par le Syndicat français des prestataires techniques du spectacle et de l'événement (Synapse), celle-ci a pour objet explicite d'offrir un avantage concurrentiel envers les donneurs d'ordre, organisateurs d'événement en particulier. Ce label propose ainsi aux entreprises de garantir à leurs clients le respect de certains critères de développement durable sur la base d'un questionnaire (avec justificatifs à l'appui) et, si elle dépasse le seuil de recevabilité, de pouvoir apposer ce label à leur marque.

Un autre label intéressant est Green'n'clean, celui-ci élaboré par YOUNROPE (The European festival association) (http://www.yourope.org/green_clean.aspx), est uniquement dédié aux

festivals de musique. Il récompense chaque année par l'intermédiaire des Green'n'Clean Awards les festivals ayant rempli un certain nombre de critères environnementaux et publie sur Internet l'Environmental handbook (<http://www.environmental-handbook.com/>)

Un autre outil pratique pour les organisateurs d'événements, accessible gratuitement par Internet, est l'outil ADERE (Auto Diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Événements) <http://www.evenementresponsable.fr/index.php> Son but est d'évaluer l'impact en fonction de six thématiques (alimentation, sensibilisation, transports, hébergement, lieux, technique et décoration, communication) et, au final, il donne des conseils pour l'améliorer.

Voilà ce qui ponctue ce très rapide tour d'horizon, que cela ne vous empêche pas de profiter au mieux de cet été qui commence.

Bonne lecture à tous !